La Brède ■ Montesquieu

D'où me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède

LA BRÈDE ACTU

Avril 2018 | Bulletin municipal de la Ville de La Brède
www.labrede-montesquieu.fr

EDITO

L'aménagement et l'embellissement d'une ville est un travail de long terme, sans cesse renouvelé, jamais achevé et soumis à de nombreuses contraintes ou aléas. Chaque projet doit être le fruit d'une concertation avec les personnes concernées (propriétaires, riverains, commerçants...) et d'un consensus des décideurs pour le rendre acceptable au plus grand nombre.

Une fois le principe et le programme définis, les maîtres d'œuvre professionnels doivent travailler pour proposer un projet correspondant aux attentes tout en tenant compte des contraintes techniques et financières. Puis vient le temps des procédures de consultation des entreprises dans le cadre du code des marchés publics, l'analyse des offres reçues, le choix collectif de l'entreprise chargée des travaux. À ce stade restent la coordination avec les gestionnaires de réseaux et l'obtention des autorisations nécessaires. Parallèlement les services municipaux préparent des dossiers de demandes de subvention auprès d'autres collectivités ou de l'État.

Ce processus, parfois long et semé d'embûches, permet à son terme de lancer enfin la phase des travaux proprement dite. Le projet de l'aménagement de l'avenue du Château, en préparation depuis nombre d'années, n'a pas échappé à ce cycle. Vous pourrez enfin, dans quelques semaines, profiter d'un accès sécurisé et embelli vers le Château de Montesquieu et son écrin de verdure, que je vous invite à visiter à nouveau, dès sa restauration intérieure achevée.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

AMÉNAGEMENT

L'aménagement de l'avenue du Château se poursuit... et se termine !

À gauche, la future piste multifonctions longera les clôtures et sera isolée de la route par des aménagements paysagers.

Dans le prolongement des aménagements déjà réalisés en 2013 entre l'intersection avec l'Avenue Esprit des Lois et la Caserne des pompiers, **une nouvelle tranche de travaux vient de démarrer** afin de sécuriser cette voie et de l'aménager depuis le centre bourg jusqu'au Château, pôle d'attraction touristique majeur de la Commune.

Sur 650 mètres, ce projet prévoit la création d'**un cheminement doux multifonctions** (cyclistes et piétons) et **deux plateaux ralentisseurs** à l'entrée du Château et au carrefour du Chec.

Le coût de l'opération est estimé à **365 000 € environ**, **financés par la Commune avec le soutien précieux :**

- **de l'État (70 000 €),**
- **du Conseil Départemental (35 000 €)**
- **et de la Communauté de Communes de Montesquieu (montant à définir).**

> ***« Le coût de l'opération est estimé à 365 000 € environ. »***

Après l'extension du réseau d'assainissement, les enfouissements de réseaux électriques et téléphoniques et la création d'une ligne d'éclairage public, ces travaux, dont la durée est estimée à trois mois environ, permettront d'achever l'aménagement de cette entrée de ville et de rendre plus accessible le château à tous les brédois.

PATRIMOINE

Le château de La Brède s'embellit

Depuis plus d'un an, d'importants travaux de restauration sont réalisés au Château de La Brède, notamment dans la célèbre bibliothèque où une fresque murale datant du XVème siècle a été mise au jour et sera consolidée dans les mois à venir.

Classée monument historique, la demeure de Montesquieu est la propriété de la Fondation Jacqueline de Chabannes depuis 2005. Sa mission est d'entretenir, de sauvegarder et de mettre en valeur cet édifice exceptionnel.

Après s'être concentrée sur les travaux extérieurs pendant plusieurs années (toiture, huisseries, maçonnerie), **la Fondation a lancé plusieurs chantiers qui se poursuivront jusqu'en 2020 dans les salles du château, dont la chambre de Montesquieu.** Les peintures murales de la chapelle sont en cours de restauration. Des travaux de charpente et d'électricité sont aussi programmés. Des tapisseries, des tentures, des tableaux et du mobilier ont été transportés dans les ateliers de quelques entreprises spécialisées dans la conservation et la restauration du patrimoine.

Réalisés sous la direction de l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, ces travaux sont financés par la Fondation J. de Chabannes et subventionnés par la Région Nouvelle Aquitaine.

Alexandre de Montesquieu, conseiller municipal et membre de la Fondation, aux côtés de Charlotte et Flore, les guides du Château.

Le Château reste ouvert

Les visites sont maintenues : **le château ouvre ses portes aux groupes de mars à décembre et aux particuliers d'avril à novembre.**

Restauré en 2010, le bosquet du parc fait l'objet d'une visite spécifique chaque jour à 16h30 (de juin à septembre).

Le 1er week-end de juin, une visite approfondie du domaine est organisée dans le cadre des « Rendez-vous au jardin ».

Contact : Avenue du Château
33650 La Brède
05 56 78 47 72

www.chateaudelabrede.com

JEUNESSE

Les enfants des accueils périscolaires ont terminé leur 2e période des TAP. Le bilan est très positif, l'activité cirque a enchanté les enfants. Fort de ce succès, les inscriptions vont bon train pour la 3e période.
La Mairie est en préparation du prochain planning d'activités pour la rentrée 2018/2019.

JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque année, le réseau Information Jeunesse se mobilise pour accompagner les jeunes dans leurs recherches. À quel âge peut-on travailler ? Comment s'organiser ? Quels secteurs recrutent ?

À La Brède, l'Espace Jeunes met à leur disposition les outils nécessaires : offres d'emplois, guide Jobs d'été, accès à Internet, à l'informatique pour rédiger son CV.

Espace Jeunes,

3 avenue Charles de Gaulle, 33650 La Brède

Tel : 05 56 78 43 82.

Ouverture :

Mardi 15h - 19h / **Mercredi** 9h à 12h
Jeudi 14h à 19h / **Vendredi** de 14h à 18h

PRÉVENTION

Moustique tigre : piqûre de rappel

Peut-être l'avez-vous déjà aperçu même si, au mois d'avril, le « moustique tigre » n'est pas encore complètement sorti de son hivernation. Définitivement implanté sur notre territoire, son retour à l'activité se fait progressivement au printemps, selon les conditions météo. C'est donc le bon moment pour agir et priver ce moustique, à l'état d'œufs, de tout accès à l'eau, propre comme sale, qui déclenche l'éclosion larvaire.

80 % des situations favorables à cette espèce se trouvent à l'intérieur des domiciles des particuliers. Alors, tous ensemble, faisons équipe avant qu'il pique ! « L'ennemi » colonise toutes sortes de récipients et réservoirs artificiels ou encore les éléments du bâti disponibles en milieu urbain (vases, pots, fûts, bidons, bondes, rigoles, avaloirs pluviaux, gouttières, terrasses sur plots...). Pour éviter la prolifération de cette espèce :

- Videz régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs, vases (au moins une fois par semaine) remplissez-les de sable ou supprimez-les
- Seaux, matériel de jardin, récipients divers, jeux d'enfants : videz-les puis retournez-les, ou mettez-les à l'abri de la pluie.
- Recouvrez les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu, en vous assurant que les moustiques ne pourront pas accéder à l'eau.
- Introduisez des poissons dans les bassins d'agrément, ils mangeront les larves.

La commune se mobilise

La commune a nommé Aurélie Quero, responsable du Centre communal d'Action Sociale, référente « Moustique tigre » afin d'informer, de sensibiliser la population et de suivre le plan de lutte national contre la dissémination de ce moustique. De plus, la commune a fait le choix de certifier 3 agents afin qu'un traitement contre les larves soit administré régulièrement. « ***Malgré ce traitement, les moustiques ne seront pas éradiqués, c'est pourquoi nous demandons à chacun d'entre vous de veiller à la bonne conduite des gestes cités ci-dessus et de veiller à évacuer tout objet pouvant être un lieu d'accueil dans vos jardins.*** » nous précise Aurélie.

Signalement et information : Mairie de La Brède – Aurélie QUERO – 05.57.97.76.92

Contre le frelon asiatique

Afin de préserver l'éco-système, il est important d'aider les apiculteurs et l'ensemble des citoyens à lutter contre la prolifération du frelon asiatique. Des apiculteurs perchistes sont formés à la destruction des nids de frelons asiatiques et se tiennent à la disposition des particuliers. Pour rappel, les pompiers n'interviennent plus dans la destruction de ces nuisibles.

L'apiculteur Erick LE BERVET, vice président du GDSA33, est chargé d'intervenir sur le secteur de notre commune. Contact : 06 78 18 32 34.

C'est le moment de piéger les reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide.

Retrouvez tous les conseils sur le blog de Monsieur Le Bervet :

http://mielleriedesgraves.over-blog.com

et sur le site du Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de la Gironde : www.gdsa33.com

EN BREF

INSCRIPTIONS aux écoles et au service enfance jeunesse

L'inscription en Mairie est obligatoire pour toutes les familles brédoises qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école maternelle ou élémentaire publique de La Brède. Les enfants scolarisés à l'école maternelle en grande section n'ont pas à refaire cette inscription en Mairie.

Retrait et dépôt des dossiers du 3 AVRIL au 22 juin 2018 en MAIRIE les jours suivants :

- Lundis de 15h à 19h
- Mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h
- Mercredis de 9h à 12h et de 15h à 17h

Fiches à télécharger à la rubrique :
http://www.labrede-montesquieu.fr/Inscription-a-l-ecole.html

HOSPITALISATION : AIDE AU RETOUR

Le Centre Communal d'Action Sociale vous rappelle l'importance de rencontrer le service social de la structure hospitalière durant votre hospitalisation afin d'anticiper votre retour à domicile dans les meilleures conditions (mise en place de soins infirmiers, d'heures d'aide à domicile, portage de repas à domicile,....)

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Mardi 17 avril

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte)

0 805 020 002 (appel gratuit) ou **dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com**.

Plus d'infos sur **www.cc-montesquieu.fr**

ANIMAUX ERRANTS

Afin d'assurer la salubrité et l'hygiène des espaces publics, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins et autres lieux publics, notamment, dans l'enceinte des stades.

Pour rappel, les animaux errants sont pris en charge par le service fourrière de la SACPA. Les chiens catégorisés (chiens dits dangereux) doivent être muselés et tenus en laisse sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs. Cette obligation s'impose également aux chiens de 2e catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun – dont l'accès est interdit aux chiens de 1re catégorie.

AGENDA

FOOT
Dimanche 8 avril
La Brède /Boulazac ES
15h, stade A. Mabille

VIDE GRENIER
Dimanche 22 avril
Parc de l'Espérance - de 8 h à 18h
organisé par La Brède Football Club

FOOT
Dimanche 22 avril
La Brède /Arin Luzien
15h, stade A. Mabille

COLLECTE DE SANG
Mercredi 2 mai
16h - Salle des Fêtes

CÉRÉMONIE DU 8 MAI
Mardi 8 mai
Commémoration du 8 mai 1945, Place du devoir de mémoire .

STAGES ITINÉRANTS CHANT ET THÉÂTRE

Du 16 au 19 avril, l'association Perlimpinpin organise des stages itinérants de théâtre & chant à la salle des fêtes de La Brède.

Animé par Faustine Pont & Julie Morpan Pallier, ce stage s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans et aux ados de 11 à 14 ans. Tarifs : 100 €, de 10h à 17h,
N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements : 06 88 03 55 29
stageperlimpinpin@gmail.com

FOCUS

Pluie et confettis pour carnaval

Samedi 17 mars, la pluie n'a pas arrêté petits et grands venus fêter carnaval dans les rues de La Brède. Dragons en papier, pagode, pandas, la Chine était à l'honneur cette année. La Municipalité remercie les animateurs du service Enfance Jeunesse, les membres de l'association Drôles & Co, de Sisilafami, l'école des Lucioles, la banda «Pep's band» et le quartier du Barradey pour leur investissement.

ACTION SOCIALE

Vers une offre de santé solidaire

RAPPEL : La commune de La Brède propose à ses habitants **l'accès à une mutuelle à un tarif modéré grâce à la mise en place d'un contrat collectif.** Le Centre Communal d'Action Sociale de La Brède s'est rapproché de l'association « ACTIOM » Association loi 1901, dont le but est de proposer, en partenariat avec les mairies, des solutions simples et efficaces en mutualisant certaines dépenses. De nombreuses municipalités adhèrent déjà à ce projet. 10 niveaux de garanties complémentaires pourraient être proposés par plusieurs mutuelles.

Pour plus d'information, contactez Aurélie Quero :
CCAS - Mairie, 1 place Saint Jean D'Etampes
33650 LA BREDE - 05 57 97 76 92

ACTIOM

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitants.

La Brède Ensemble

La Brède est une commune dont la vitalité est reconnue. Elle est due à un tissu associatif riche et à la volonté municipale de fournir aux associations sportives et culturelles les moyens en termes d'équipements et de fonctionnement. Nous avons à cœur de fédérer les initiatives et de renforcer les rendez-vous incontournables qui font l'âme de notre commune.

L'organisation du carnaval est ainsi le résultat d'un partenariat réussi entre la municipalité et plusieurs associations. Cette année encore, et malgré la pluie, ce fut un franc succès grâce à la contribution généreuse et très active du service Enfance / jeunesse de la ville, de l'association Drôles & Co, de l'APE, de l'école des Lucioles et des riverains du quartier Baradey qui ont donné de leur temps et de leur imagination. Nous leur adressons nos remerciements chaleureux pour leur investissement à faire de cette animation annuelle, un rendez-vous joyeux et coloré qui participe au vivre-ensemble.

Cela prouve le dynamisme de notre commune. Tout au long de l'année, l'implication des acteurs associatifs et des services municipaux contribue à faire de La Brède une « ville qui bouge » !

La Brède aux citoyens

Depuis bientôt 10 ans, La Brède aux Citoyens, partenaire du Secours Populaire des Graves organise 2 fois par an une collecte de vêtements, livres, vaisselle, linge de maison, jouets, etc.
Vos dons, regroupés au centre de Martillac, retrouvent leur utilité auprès de familles du canton, accueillies par les bénévoles de l'association.
La collecte de Printemps aura lieu Samedi 21 Avril 2018, de 9H à 13 H, chez Corinne Martinez, 62, avenue de l'Esprit des Lois (Route de Léognan)
Vous êtes chaque fois plus nombreux à répondre avec nous, à ce rendez-vous de la solidarité, Merci d'avance à vous tous.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède
Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie. Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 2000 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr